

T@mT@m/CFTC.DÉFENSE

Fédération CFTC Défense - Case 38 - 60, bd du général Martial Valin - CS 21623 - 75 509 PARIS CEDEX 15

Téléphone : 09.88.67.79.72 ou 73 ou 841.167.79.72 ou 73

Site Web : www.cftcdefense.fr – Site Intradef : <http://portail-syndicat-cftc.intradef.gouv.fr/>

Directeur de la publication : Didier LENFANT – Rédacteurs : Jérôme BERNARD-BRUNEL – Catherine GANTES

N° 571 – 10 janvier 2020

Compte-rendu du CTR DSNJ du 14 novembre 2019

ENFIN !! La Fédération CFTC Défense obtient de réelles avancées sur la pérennité de notre outil de travail. Après plusieurs Comités Techniques de Réseaux (CTR), la DSNJ nous communique des éléments de réponses sur notre avenir au sein du Service National Universel (SNU).

Bien que jusqu'à présent la DSNJ ne soit jamais citée lors des travaux préparatoires, le scénario présenté à vos élus place les Centres du Service National (CSN) comme des acteurs incontournables du SNU.

En décembre 2019, un cahier des charges va décliner, par ministère et administration, les tâches de chacun. Le rôle de la DSNJ va enfin se clarifier. A charge des CSN de gérer les inscriptions des jeunes, puis après validation de celles-ci par l'Education nationale, nous procéderons aux affectations puis convocations sur les sites. Dans le cadre du SNU et de la modernisation de la JDC, des formations pédagogiques à destination des animateurs et encadrants vont être mises en place premier semestre 2020.

Un des objectifs est de former des équipes CSN pour animer le module « mémoire » dès la prochaine phase du SNU. Nous conservons à notre main la réalisation des tests DDL, et des questionnaires d'évaluation. A noter que ces derniers s'effectueront sur les sites les plus proches des CSN, ils concerneront seulement 25 % des jeunes.

Halte au flou, aux arrêtés de « réorganisation/restructuration » publiés maladroitement (ou intentionnellement) durant l'été, et plongeant les personnels dans l'incompréhension.

Un arrêté et une instruction sur la nouvelle organisation de la DSNJ paraîtront en début d'année 2020. Première impactée, l'administration centrale DSNJ à Balard où 7 postes vont être supprimés, dont 4 actuellement vacants. Quant aux trois autres postes,

La CFTC Défense se félicite d'avoir enfin des éléments de réponses sur l'avenir de la DSNJ. Nos missions semblent se préciser, mais sans écrits à l'appui la CFTC défense se garde de tout triomphalisme. Nous restons vigilants et allons continuer à défendre avec force nos conditions et outils de travail.

2 personnels sur 3 ont déjà été repositionnés. La Direction précise également que certains postes parisiens vont être délocalisés en province.

La CFTC Défense insiste auprès du Directeur de la DSNJ sur l'importance de la communication et l'accompagnement des personnels. Le Directeur confirme la création du poste de sous-directeur des politiques en faveur de la jeunesse, la fiche de poste va paraître à la BIEP. La CFTC Défense veille avec le plus grand intérêt sur la transparence de la conduite du projet.

Avancement et CIA : L'avancement se veut en corrélation avec les directives de la DRH/MD. Les taux de promus sont à l'image des taux nationaux...Décevants et bien en-dessous de nos attentes !

Si vous êtes C positionnés sur des postes B ou en devenir B, bonne nouvelle, les requalifications de C en B vont continuer, pour les autres n'attendez pas une éventuelle reconnaissance, les concours et examens professionnels sont à privilégier.

Serveur vocal : Un numéro unique en 09 va être mis en place début 2020. Le CSN d'Anger sera pilote, puis ceux de Clermont-Ferrand, Bordeaux, Creil et Nancy suivront, pour une généralisation du système avant fin 2020. L'objectif affiché est de soulager les plates-formes téléphoniques des CSN en orientant en priorité les appels sur majdc.fr.

Pour toute question, n'hésitez pas à rencontrer votre délégué CFTC de proximité ou à nous envoyer un mél à cftcdefense@gmail.com



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | WWW.CFTC.FR